



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2007/52  
13 avril 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS**

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules

Cent quarante-deuxième session  
Genève, 26-29 juin 2007  
Point 4.2.17 de l'ordre du jour provisoire

**ACCORD DE 1958**

Examen de projets d'amendement à des Règlements existants

Proposition de rectificatif 1 au complément 27 à la série 03 d'amendements  
au Règlement n° 37 (Lampes à incandescence)

Communication du Groupe de travail de l'éclairage  
et de la signalisation lumineuse

Le texte ci-après a été adopté par le Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE) à sa cinquante-septième session. Il est fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2007/6, non modifié. Il est soumis au WP.29 et à l'AC.1 pour examen (ECE/TRANS/WP.29/GRE/57).

Annexe 1

Liste des catégories de lampes à incandescence et feuilles correspondantes, catégories H21W, PSX24W et PX24W, supprimer l'appel de note \*\*\*/ et la note \*\*\*/.

-----